

SOMMAIRE

vif mag - Hors série Bilan d'étape 2014 - 2018



O3 UNE VILLE QUI PROTÈGE Sécurité, tranquilité publique

04 UNE VILLE BIEN GÉRÉE

Finances communales

06 UNE VILLE À VIVRE

Culture, sport, associations

08 UNE VILLE QUI AGIT POUR SA JEUNESSE

Vie scolaire, jeunesse

10 UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON CADRE DE VIE

Urbanisme, cadre de vie

12 UNE VILLE QUI SOUTIENT TOUS SES HABITANTS Action sociale

14 UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE L'ÉCONOMIE

Développement économique

. . . .

15 UNE VILLE QUI S'INVESTIT DANS L'INFORMATION

Communication

16 UNE VILLE QUI S'AFFIRME DANS L'AGGLOMÉRATION

Intercommunalité

17 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

vif mag - HORS SÉRIE Bilan d'étape

Juin 201

Mairie de Vif – 5 place de la Libération – 38450 Vif Tél. 04 76 73 50 50 – accueil.mairie@ville-vif.fr

Directeur de la publication : Guy Genet Rédaction : Marie-Noëlle Strecker Crédit photos : service communication / archives mairie. Maquette : service communcation Impression : Imprimerie Coquand – 38600 Fontaine Imprimeur certifié Imprim'vert et ISO 14001

4 000 exemplaires
Distribution: SAS DSPA



Guy Genet, maire de Vif



Il y a quatre ans vous nous avez fait confiance en nous confiant la responsabilité de la commune. Vous nous avez élus pour mettre en œuvre la réussite de Vif. Notre rôle, depuis ce jour, a été de respecter et de mettre en action nos promesses de campagne. Il est temps aujourd'hui, de vous en rendre compte.

En dépit d'une conjoncture défavorable nous avons pu, au prix d'efforts collectifs, dégager des pistes d'économie contribuant au rééquilibrage du budget. Malgré l'effet cumulé de la baisse des dotations et des péréquations, impliquant la diminution de nos marges de manœuvres, nous n'avons eu de cesse de rationaliser les dépenses, de faire baisser les ratios et de maintenir le service public et les investissements. Ainsi, sans augmenter les impôts, hormis en 2015, nous avons réussi à réduire les frais de personnel à 49% (au lieu de 59% en 2014) et la capacité de remboursement de nos emprunts à 9 ans (au lieu de 12 en 2014).

Parallèlement à cela, nous avons réalisé, à ce stade 70%, de nos engagements lors de la campagne de 2014. Ces engagements couvraient tous les secteurs, la gestion financière, jeunesse, le social, l'économie, la culture, les associations, le sport, l'intercommunalité, etc.

Dans certains domaines nous sommes même allés plus loin que prévu, grâce à la fois aux opportunités, qu'elles soient publiques ou privées, dans ce cas nous avons pris des mesures pour faciliter ou profiter des initiatives privées, car comme le disait Richelieu, « la politique consiste à rendre possible ce qui est nécessaire ». Ce fut le cas de la crèche, de la future résidence séniors ou d'autres infrastructures dont nous parlerons au cours de ce bilan d'étape.

Il faut reconnaitre, car pour moi la transparence a un sens, que nous avons parfois échoué dans quelques projets. Ce n'est pas faute de combat, comme pour la zone d'activités, c'est souvent lié à la conjonction d'éléments défavorables, tel que la nappe phréatique ou le choix par la METRO d'autres lieux d'implantation, nous en reparlerons également

Ce bilan d'étape retrace ce que nous avons accompli, ce qui n'a pas été possible de faire mais aussi ce qui va être fait. Ce qui a été entrepris l'a été avec un maitre mot : la concertation. Ce fut le cas au niveau des rythmes scolaires, tout comme le projet « Sous le Pré ». Nous continuerons sur ce chemin.

Plus que jamais nous sommes mobilises pour servir l'avenir. Notre force réside dans la proximité qui nous unit à chacun d'entre vous.

Bonne lecture



Si la sécurité est de la compétence de l'État, le maire veille, par ses pouvoirs de police, au bon ordre, à la sureté et à la salubrité publique sur son territoire.



Renforcement de la

vidéoprotection

La situation a bien évolué en quelques années. La croissance régulière des villes, le contexte sécuritaire national, le développement des animations, la recrudescence des incivilités et de la délinquance, sont autant d'éléments qui nous ont conduits à renforcer notre sécurité. Ce n'était pas prévu dans notre programme, mais nous avons décidé d'adapter nos moyens aux besoins.

Nous l'avons fait par :

- Le renforcement de la Police municipale par le recrutement d'un troisième agent.
- **L'armement** de ces policiers en taser et arme de poing.
- La mise en place d'un volet prévention, indispensable, avec des ateliers pour les plus fragiles (séniors et jeunes enfants, sécurité publique, sécurité routière...). La Police municipale mène également des actions auprès des jeunes, qui vont de la sensibilisation à la répression.
- La mise en œuvre de **patrouilles mixtes avec la gendarmerie**, pédestres comme véhiculées, ainsi que des contrôles communs.
- La **sécurisation** des abords des écoles, des marchés et des lieux de manifestations (pose de plots, protection des entrées, etc.)

- La participation au PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) des écoles, en lien avec les enseignants, les services scolaires et la gendarmerie. La prévention dans le cadre du plan vigipirate, en cas d'agression est extrêmement importante dans le contexte national.
- La mise en action de la procédure « Participation citoyenne » visant à établir un réseau de citoyens vigilants en appui à la police et à la gendarmerie. Plus de 40 personnes sont actuellement inscrites sur ce réseau homologué par le Préfet, la commune et la gendarmerie. Les Vifois ont bien compris que la sécurité était l'affaire de tous.
- ★ Le renforcement de la **vidéo- protection** (en cours).
- La mise en place d'un PCS, en cas de risques naturels ou technologiques (30 000 euros y ont été consacrés).
- La construction d'une **nouvelle** caserne de gendarmerie, inaugurée en décembre 2016, afin de donner aux gendarmes les moyens et les outils pour remplir leurs missions. Coût : 4 666 000 € TTC.

Nous restons très attentifs à la sécurité. Le quotidien nous démontre, si besoin est, que nous devons poursuivre sur cette voie.



Pierre angulaire de la politique communale, les finances sont au cœur des actions d'une Municipalité. Sans argent on ne fait rien. Comment en trouver? Il y a 3 façons: augmenter les recettes, c'est-à-dire les impôts, car nous n'avons aucun autre moyen d'action sur les recettes, emprunter et réduire les dépenses.

En 2014 le niveau des différents ratios d'analyse financière, qui démontrent la santé du budget communal, commençait à clignoter sérieusement. En outre, les baisses brutales des dotations de l'Etat, les compensations financières des transferts vers la METRO (plus de 1 000 000 € de perte entre l'Etat et la METRO depuis 2014) et les charges supplémentaires infligées par l'Etat, imposaient le choix aux nouveaux gestionnaires raisonnables que nous étions, de prendre toutes les mesures nécessaires pour redresser la situation. Comme nous l'avions promis, nous sommes entrés dans une phase de rigueur budgétaire afin de dégager des marges de manœuvres pour assurer les projets structurants de la commune tout en maintenant un service de qualité. Un véritable défi que nous avons mis en œuvre à travers des actions difficiles mais responsables :

L'augmentation des recettes

★ Augmentation des impôts locaux de 5% en 2015. Nous n'avons eu recours à ce levier qu'une seule fois en quatre ans, pour ne pas grever le budget des ménages. C'était un mal nécessaire qui nous a permis de sortir la tête hors de l'eau et de poursuivre nos actions.

Des leviers pour maîtriser les dépenses de fonctionnement

- ★ Analyse de chaque dépense engagée par les services, avec un critère : « utile ou inutile »
- ★ Diminution de certains budgets (communication, protocole, etc..)
- ★ Maitrise de la masse salariale (59% du budget de fonctionnement contre 49% en 2018)
- ★ Réorganisation des services : mise en valeur des compétences au profit des projets
- ★ Mise à disposition d'outils performants pour les services : achat de logiciel CIRIL, 142 000 € TTC au profit de l'efficacité. Économies à terme
- ★ Mise en place d'une politique du personnel avec un régime indemnitaire accru pour les petits salaires

La diminution des charges et la compression des dépenses

- ★ Efforts d'économie demandés à tous : élus, agents municipaux, associations...
- ★ Maitrise du budget de fonctionnement (lire ci-contre)

La rationalisation du recours à l'emprunt

- Limitation de l'emprunt, à l'exception de celui destiné à financer la nouvelle caserne de gendarmerie, compensé en partie par la vente de l'ancienne et les loyers
- ★ Renégociation de la dette en 2016.
- ★ Baisse du remboursement du capital.
- ★ Grâce aux marges dégagées, autofinancement des investissements en 2018.
- ★ Capacité de désendettement réduite à 9 ans au lieu de 12 en 2014.

Le rachat des équipements portés par l'EPFL (METRO)

Lorsqu'il y a un projet structurant concernant du foncier ou un bâtiment, et que son coût est élevé, l'EPFL (issu de la METRO) achète le bien en lieu et place de la commune. La commune rachète ces biens, moyennant intérêts, lorsqu'elle est prête à réaliser le projet. Cela peut durer parfois des années et la commune continue à payer des intérêts.

C'est pourquoi, afin d'éviter ces coûts et se libérer de ces dettes, la commune a racheté deux biens :

- Le troisième tiers du Monastère (480 200 € TTC). Celui-ci est depuis propriété totale de la commune.
- tes terrains « PELIZZARI », derrière le parking-relais (205 500 € TTC).

Une promesse de gestion financière saine, responsable, maîtrisée et réalisée. Résultat : Un encouragement de la Trésorière de Vif quant à la poursuite sur cette voie. Tous les feux sont au vert.



9 ans

Capacité de désendettement

en 2018 contre **12** ans en 2014

54 362 €

Montant des
subventions
versées aux
associations
en 2017

193

Nombre d'agents municipaux

employés par la commune le CCAS et l'EHPAD en juin 2018

53

Nombre de bâtiments communaux



Une ville n'est rien sans les services mis à la disposition de ses administrés et sans le lien social créé entre ses habitants. En proposant des services à la population, mais aussi des animations, tant dans le domaine culturel, socio-culturel, social que sportif, la commune répond à son rôle d'organisateur et de fédérateur. À Vif, elle est très bien secondée par un tissu associatif qui ne cesse d'évoluer en nombre (120 associations en 2014, 143 en 2018) et en qualité.

Tout cela a un coût en frais de personnel, en subventions mais aussi en infrastructures mises à disposition, en logistique, etc. Mais c'est une volonté politique car chacun a conscience qu'il s'agit du bien vivre ensemble.

La culture

Nous vous avions promis de valoriser le patrimoine culturel existant et de renforcer les animations culturelles. C'est chose faite :

★ Le patrimoine

Les bâtiments remarquables que sont la Maison Champollion et l'Eglise Saint Jean-Baptiste font l'objet d'une attention toute particulière (lire cicontre)

Les animations culturelles

- Développement du Festival du Mouvement
- Création du Festival Théâtre & Mots « Tu peux l'ouvrir »
- Création du Trophée des Vifamazones dans le cadre de la Journée de la Femme avec désormais plus de 200 participantes

★ La Médiathèque

La lecture publique est le premier socle de la culture. Aussi nous avons saisi l'opportunité de la création du Musée Champollion pour construire une médiathèque aux dimensions de Vif, mais aussi capable d'accueillir des collections, des conférences et des expositions en lien avec l'illustre Vifois. Ce projet est en cours d'étude.



Trophée des Vifamazones 2018



intercommunal

Le patrimoine en point d'orgue

★ Le Musée Champollion

Il ouvrira ses portes en juillet 2020. Après de longues discussions entre la commune et le Département, le pari a été gagné puisque le Département a décidé de réhabiliter la Maison Champollion et d'en faire le 11ème Musée Départemental. Son prochain rayonnement apportera beaucoup aux Vifois, sur le plan culturel, économique et touristique. Il sera une locomotive pour les commerces et services publics.



Rencontre avec le Conseil départemental sur le site de la Maison Champollion, en 2016

★ L'Eglise Saint Jean-Baptiste

Dossier en cours. Cette église est totalement classée et les travaux sont à faire sous l'égide et avec le concours technique et financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Plusieurs réunions ont déjà été réalisées, une avec le Conseil Départemental, partenaire financier et deux avec la DRAC. La dernière a abouti à l'inscription en pré-programmation d'un diagnostic patrimonial pour 2019 par la DRAC. Cette étude, une fois réalisée, sous l'égide d'un architecte patrimonial, définira les travaux à faire au niveau de l'église, et au niveau des peintures murales datant des 13ème et 14ème siècles.

Les salles festives

★ La salle Polyvalente

Toujours au niveau des équipements, comme nous l'avions dit, nous avons requalifié la salle polyvalente en salle d'animation et de spectacle. Quatre mois de travaux ont été nécessaires pour la refaire entièrement, du sol au plafond, en passant par l'énergie et l'acoustique. Elle est également dotée d'une régie. Cet équipement bénéficie à tous, commune et associations. Coût : 432 797 € TTC.

★ La salle des Fêtes

Dans le même ordre d'idée, nous allons refaire entièrement la salle des Fêtes du bourg. Ces travaux ont été étudiés en concertation avec les usagers. Elle sera fermée 5 mois à compter de septembre, et des travaux seront réalisés pour un coût de 356 400 € TTC, subventionnés à hauteur de la moitié de ce montant. Ainsi nous aurons des équipements d'un bon niveau, profitables à tous, commune comme associations.

Le Sport et les Associations

Rien de plus nécessaire au sport et aux associations que la mise à disposition d'équipements pour leur permettre d'exercer leur activité. Nous avons, par ailleurs poursuivi le soutien aux associations.

- Nauguration du **deuxième gymnase**, avec un équipement performant et moderne doté d'un mur d'escalade de 25 voies. Mis, en priorité, à disposition des associations. Coût: 3 703 926 € TTC.
- ★ Embellissement de la piscine. Réalisation d'une fresque.
- ★ Rénovation des terrains de tennis. Coût : 45 000 €
- ★ Gestion en direct de la Maison des associations, afin que cet équipement soit à la disposition de toutes les associations vifoises.
- ★ Poursuite du **soutien aux associations.** Maintien de l'enveloppe globale en matière de subventions et en matière de logistique.
- Contractualisation entre la commune et l'école de musique. Attribution de 20 000 € de subventions.





La jeunesse est un capital inestimable pour notre pays, pour notre commune. Nous en avons fait l'une de nos priorités. Nous l'avons traduite par plusieurs mesures :

- Création d'un CMJ (Conseil Municipal des jeunes). Cette institution, composée de 16 jeunes Vifois, élus par leurs pairs tous les deux ans, se réunit régulièrement et officiellement, prend et met en œuvre des dispositions ou suggère des « idées » au Conseil Municipal de Vif. Prévue dans notre programme le CMJ a été mis en place dès 2014 (lire ci-contre).
- ★ Mise en place de la **réforme des rythmes scolaires** et des TAP et un accueil périscolaire, avec la volonté de permettre la découverte de nouvelles activités pour tous les petits Vifois (sports, musique, culture...) Coût 84 643 € TTC.

Organisation des TAP cités en exemple au-delà du département (article dans les revues spécialisées nationales)

- Augmentation des capacités d'accueil en périscolaire (notamment St-Exupéry) et à la cantine (Marie Sac)
- ♦ Ouverture d'une large concertation avec tous les acteurs sur la refonte de la réforme des rythmes scolaires débouchant sur un retour à la semaine des 4 jours.
- Réalisation de **grands travaux à l'école Malraux** en deux tranches. Coût 1 600 000 € TTC. Les enfants disposent à présent d'une école totalement rénovée, conforme aux normes en cours
- **Création d'un magnifique pump track** (coût 140 000 € TTC), destiné aux sportifs vifois sur une idée du CMJ. Notre intention était de refaire le skate park, nous avons fait mieux en construisant ce pump track.
- ★ Instauration de repas bio en restauration scolaire (augmentation du nombre de repas bio dès septembre 2018) et modification du marché pour intégrer des barquettes respectueuses de l'environnement.



293 élèves en maternelle et 526 en élémentaire sur l'année 2017-2018



65 838 repas distribués dans les restaurants scolaires en 2017

580

enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs sur l'année 2017-2018

- Révision de la carte du périmètre scolaire pour rééquilibrer les effectifs et optimiser le nombre d'élèves par classe
- ★ Mise en œuvre d'un **plan de dotation d'outils in- formatiques** (ordinateurs, projecteurs et écrans) sur 3 ans pour toutes les écoles
- * Aménagements de sécurité devant toutes les écoles. Dans le cadre du PPMS, tests en cours d'un système d'alerte innovant à l'école St Exupéry, qui sera amené à être déployé sur l'ensemble des groupes scolaires si le test est concluant
- ★ Mise en place d'une ATSEM par classe dans toutes les écoles maternelles, pour permettre un accueil de qualité de nos enfants
- ★ Signature d'une **convention avec le collège** prévoyant notamment un accompagnement à la scolarité. L'aide aux devoirs concerne désormais les 3ème, 4ème et 6ème. La commune organise la **semaine de lutte contre les discriminations** au collège comme dans les écoles.
- **♦ Ouverture d'un périscolaire**, le soir, à l'école de Reymure, à partir de septembre 2018
- ★ Création d'une enveloppe particulière pour soutenir les projets éducatifs au sein des écoles (ex : Art Thérapie, théâtre)
- ★ Installation et rénovation de jeux dans les écoles (Saint Exupéry, Champollion)
- ★ Aménagements sécurisés des entrées des écoles Malraux et Marie Sac (plateforme de retournement pour les bus, éclairage de toute la rue)
- ♦ Occupation à 100% du Centre de Loisirs. Création de nouvelles pratiques chaque année. Mise en place d'un tarif hebdomadaire très attractif pour les plus petits.
- ★ Accompagnement de projets pour les jeunes de plus de 14 ans (Londres, Ardèche et Corse)



Un Conseil Municipal Jeunes dynamique

Deux mandatures se sont succédées depuis 2014 pour nos jeunes élus. Encadrés et accompagnés par un agent communal et l'adjointe à la jeunesse, ils ont reçu une formation citoyenne, ont visité la METRO et le Conseil Départemental. Ils ont également participé à un stage de prise de parole.

Le CMJ a œuvré pour sa ville et a déjà un bilan dense à son actif. Ce dernier est axé sur deux grands domaines d'intervention, l'animation et la réalisation d'équipements.

★ L'animation

- Programmation d'un spectacle pour enfants et reversement de la recette à l'association caritative « Action pour la Faim »
- Organisation d'une kermesse
- Réactivation du carnaval
- Participation au festival de théâtre « Tu peux l'ouvrir »



★ Réalisation d'équipements

- Mise en place de poubelles pour déjections canines
- Initiation de la création du Pumptrack
- Réalisation d'un ensemble de fresques : à la piscine, au tennis et sur un transformateur EDF.
- Réalisation d'un tutoriel pour la fabrication d'un poulailler



L'urbanisme est sans doute le domaine qui a subi les plus grandes mutations au cours de ces dix dernières années. Le SCOTT avec ses obligations de densification des espaces déjà urbanisés, les lois NOTRe et SRU, leurs implications telles le transfert de compétences à la METRO, les PLU, bientôt le PLUI, les impositions d'un taux logement et de mixité sociale, etc, autant d'éléments contraignant les communes telles que la nôtre à adapter leur politique en matière d'urbanisme

Conjuguer urbanisation imposée et équilibre harmonieux de notre ville est donc devenu un défi. Nous l'avons relevé par :

L'élaboration du PLUi

Devant ces modifications des équilibres des territoires urbains, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est l'occasion pour la collectivité de s'adapter et d'encadrer le développement inéluctable de notre commune.

Depuis 2015, les services de la commune et les élus travaillent avec la Métro et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) pour définir le futur de la ville et faire en sorte que les projets divers de construction s'intègrent mieux et respectent le voisinage dans lequel ils s'insèrent afin que la ville de Vif conserve une vraie qualité de vie.



174

Permis de construire

délivrés par la commune depuis 2014 sur **209** dossiers déposés

336

Logements construits

entre 2014 et aujourd'hui (hors contructions en cours)

154

Logements sociaux attribués entre 2014 et 2017

La planification des projets immobiliers

Cette planification été pensée en veillant expressément à l'intégration architecturale dans le site :

Les projets déjà réalisés

Le Cottage Park (88 logements), Thaïs (86 logements) et le Verlaine (24 logements)

Les projets en cours

- Sous le Pré, projet datant de plus de 10 ans. Il prévoyait 240 logements, mais grâce à la concertation menée ces trois dernières années avec le Collectif, ce nombre a été réduit à 210 et des aménagements environnementaux ont pu être prescrits.
- La Visitation. Un projet immobilier est prévu à l'emplacement de l'ancien Monastère. Ce projet est pour le moment stoppé, pour différentes raisons, dont des difficultés rencontrées sur le site ainsi que l'attente des fouilles archéologiques obligatoires, dépendant de la DRAC, avant la destruction du vieux monastère.
- **Une résidence Séniors**. Celle-ci devrait se faire en lieu et place de l'ancien Hôtel de la Paix. Il s'agit d'un projet privé que la Municipalité soutient. Le cadre et l'emplacement étant idéaux pour une telle opération.

Des actions en faveur de l'environnement

- Maîtrise de la consommation communale d'énergie.
 Installation d'éclairages LED sur le boulevard Faidherbe.
 Coût : 32 000 € amortissables sur 5 ans (6000 € d'économies par an)
- Installation de deux bornes de recharge pour véhicules élec triques
- Embellissement du centre-bourg et aménagement de la Rue Champollion pour ralentir la circulation.

Constructions de Logements sociaux

La loi impose aux communes de plus de 3500 habitants, situées dans une agglomération, la construction de 25 % de logements sociaux et la mixité sociale, sous peine de pénalités. Depuis 3 ans la commune de Vif est soumise à une pénalité annuelle car il lui manquait près de 400 logements sociaux.

L'année dernière, après négociations en Préfecture, le Maire a réussi à faire descendre le taux de 25 % à 20 %, compte tenu de la situation de Vif et de maintenir le montant des pénalités (98 000 € en 2017, 106 000 € en 2018).

Il faut dire que les efforts de construction de logements sociaux ont été à la hauteur de la volonté politique, puisque de 2014 à 2017, 154 logements sociaux ont été attribués. Nous compensons petit à petit le manque de logements sociaux.

Cœur de ville, cœur de métropole

Élaboré par la METRO, en étroit partenariat avec la Municipalité, tant au niveau technique que financier, ce projet est un projet global d'aménagement de la commune qui déterminera les espaces citadins à mettre en valeur, telles les entrées de Vif, les parcours, notamment en mode actif, les moyens de motivation des promeneurs et les lieux de rencontres. Il s'agit là d'une expérimentation qui prendra forme en 2019.

Nous vous avions promis une maitrise de l'urbanisme, en intégrant les lois qui s'imposent à nous, en respectant l'intégration des programmes immobiliers aux sites et en pleine concertation avec vous. Pari difficile, compte tenu des contraintes, mais pari tenu.



L'âge, la santé, le handicap, les problèmes d'insertion, la précarité, l'exclusion, l'isolement, peuvent toucher un jour chacun d'entre nous.

La commune, à travers son outil qu'est le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a pour mission principale de répondre, au quotidien, aux besoins des personnes les plus fragilisées. Il conduit des actions de prévention et de développent social en direction des personnes affaiblies, conjoncturellement ou structurellement, par la vie.

L'accompagnement des plus faibles a été possible grâce à de nombreuses actions :

La lutte contre l'isolement

- ★ En renforçant les **animations au Centre social**, en direction des séniors, des enfants ou des jeunes parents
- ★ En développant l'accueil des personnes rencontrant des problèmes (267 entretiens ont été réalisés entre 2017 et 2017)
- ★ En intensifiant le **portage des repas** aux personnes isolées
- ★ En réinitialisant une **coordination gérontologique** à destination des séniors et de leur entourage. Elle regroupe les compétences médicales,

infirmières et sociales et assure ainsi un suivi personnalisé et de proximité de l'usager.

L'aide au maintien à domicile est également géré par le CCAS.

- ★ En conservant le suivi et l'accompagnement des personnes en recherche de **logement social** au lieu de le confier à la METRO. Un travailleur social a été recruté à cet effet, ce qui permet désormais d'accompagner l'usager du début à la fin de sa demande.
- ★ En attribuant des aides aux personnes en grandes difficultés

68

Aides directes ont été versées de 2015 à 2017

36 313

Repas
ont été livrés à domicile
entre 2014 et 2017

30

Places de crèche ont été créées depuis 2014

Le maintien et le renforcement de l'EHPAD *Clos Besson*

- ★ En améliorant l'accueil des résidents et des familles. Création d'une association des familles de résidents, partenaire des gestionnaires et élus responsables de l'établissement.
- ★ En remplaçant la directrice de l'EHPAD par une professionnelle.



Le soutien à la petite enfance

★ En accompagnant **les assistantes maternelles** à travers le RAM (Relais Assistantes maternelles) financé par le CCAS.

En 2017 il existait 90 assistantes maternelles agréées à Vif. La fréquentation des activités du RAM a doublé entre 2014 et 2017 (20 en 2014, 40 en 2017). La qualité du service, la diversité des animations n'ont fait que renforcer le RAM et son utilisation.

L'évolution des infrastructures

- ★ En réactualisant et **embellissant la ludothèque** (coût : 90 000 € TTC) afin de rendre l'infrastructure encore plus conviviale et la doter d'éléments adaptés tant au temps qu'à l'espace.
- ★ En **rénovant l'accueil du CCAS**, offrant ainsi un cadre agréable et fonctionnel aux administrés et bénévoles.



La création attendue de places de crèche



Promise depuis presque dix ans par nos prédécesseurs, nécessaire pour concilier vie familiale et vie professionnelle, la crèche a vu le jour il y a maintenant 2 ans.

- 10 places, financées par la commune, ont été créées par appel d'offre. C'est Babilou qui gère actuellement cette crèche (coût : 70 000 € par an)
- 20 places supplémentaires ont été créées et conventionnées avec l'association « La Coronille » située au CCAS (coût : 53 500 € sous forme de subvention).

Un réaménagement de l'espace « Coronille » a été nécessaire ainsi que l'installation d'une climatisation (coût : 29 700 € TTC)



Alors que la loi nous oblige à construire et à densifier nos centres villes, il nous faut trouver des activités afin de ne pas risquer de transformer notre commune en « ville dortoir », les logements d'un côté, les activités professionnelles de l'autre...

Conscient de l'importance de l'enjeu, nous avions inscrit l'économie dans nos projets de mandat, dont nos actions s'articulaient ainsi :



43 commerces



2 marchés hebdomadaires

Le vendredi, avec **50** commerçants non sédentaires

Le mercredi, avec **7** producteurs locaux

La réalisation d'une zone d'activités Speyre 3 avec la MÉTRO

Nous avons soutenu ce projet qui permettait aux grandes entreprises de Vif de s'agrandir, de conserver et de renforcer les emplois sur la commune. Malheureusement un autre choix a été fait par la METRO, désormais responsable de l'économie. Elle a choisi de développer les zones économiques sur la rive droite et non sur la rive gauche, malgré nos interventions. Cette zone d'activités ne se fera donc pas.

Le soutien au commerce et à l'artisanat local

Une ville n'est vivante que par ses services publics, ses associations et ses commerces. L'attractivité du centre bourg a été l'une de nos priorités pour garder une vivacité économique et éviter la désertification des rues principales.

Ce que nous avons réalisé :

- **Des animations** pour agrémenter le centre-ville, telles la Fête du printemps, celle de l'automne, le marché de Noël, le Festival du Mouvement et cette année le 14 juillet sur la place de la mairie.
- Le développement touristique, à travers l'ouverture du Musée Champollion (juillet 2020) et l'inscription en pré-programmation de l'étude de réfection de l'Eglise Saint Jean Baptiste et ses peintures murales (2019). La mise en avant du patrimoine de Vif, de très grande valeur, n'a pas que des aspects culturels, elle sera une locomotive économique pour notre cité et son développement.
- Une inscription dans le processus « Cœur de Ville » à la METRO, pour nous permettre de renforcer l'attractivité.
- Une forte implication dans l'étude de marché des commerces du centre-ville, orchestrée par la METRO et l'AURG dont le but est de déterminer les forces et faiblesses de nos commerces, en lien également avec l'ouverture du Musée Champollion.

La communication est le lien d'informations et d'échanges entre la commune et ses habitants. Pour ce faire, elle dispose de quelques outils supports, tels que les panneaux lumineux, les affiches, les flyers, les livrets thématiques, le magazine municipal et le site internet.



Chaque année la commune réalise de nombreux documents de communication imprimés :

- 4 magazines municipaux de 20 pages
- **brochures récurrentes** (guide de la rentrée, de l'action sociale, programmes des manifestations, etc.)
- 15 à 20 modèles d'**affiches** (évènementiel, informations pratiques, etc.)
- 15 à 20 modèles de **flyers** (programmes des vacances scolaires, évènementiel, informations pratiques, etc.)
- 10 à 15 modèles d'invitations (Inaugurations, Vœux, manifestations, etc.)

Près de 250 messages sur panneaux lumineux

Les autres réalisations :

- Brochures ponctuelles
- Dossiers de presse
- Panneaux de signalétique
- Banderoles
- Billetterie
- Panneaux d'exposition
- Documents internes
- etc.

Dès notre arrivée nous nous sommes attachés à ce que Vif s'inscrive dans une dynamique tournée vers l'avenir. Cela passait par la communication et quelques changements adaptés aux temps présents.

★ Création d'un nouveau Logo

Premier ambassadeur de la ville le logo est plus qu'un simple visuel : c'est une carte d'identité graphique qui véhicule une image de la ville. Il devait être axé sur l'avenir et porteur de vitalité et de cohérence par rapport au nouveau projet politique. C'est chose faite depuis 2014. Le V de Vif est reconnaissable, arborant les couleurs naturelles de notre commune et dont le mouvement nous pousse vers l'avant.

★ Création d'une nouvelle chartre graphique

Un logo ne vient jamais seul. Il s'accompagne de couleurs, de symboles, de polices de caractères qui vont donner corps à cette identité. La chartre graphique a été totalement refaite, en cohésion avec le logo

* Refonte du journal municipal

Notre journal a fait peau neuve aussi, sur le fond et la forme. Il a été repensé, plus ouvert, plus proche des citoyens et de leurs préoccupations. Plus d'informations aussi, plus d'actualités sur les projets ou les réalisations en cours. Une page consacrée à un portrait de Vifois(es) qui font bouger la ville ou qui ont forgé son histoire.

★ Création d'un nouveau site internet

Notre site internet date de 2010 et est désormais obsolète, tant du point de vue technique que législatif. Le site internet est l'une des composantes essentielles de l'information, tant des habitants que des extérieurs à la commune. Nous venons de débuter sa refonte, il sera opérationnel courant 2019.

Il comprendra:

- De l'information institutionnelle mais aussi de l'e-administration (services à la population par internet)
- Un intranet, un extranet (réseau interne qui permettra un travail collaboratif et une meilleure efficience dans la gestion des projets)

★ Une réduction des dépenses de communication

Si nous sommes attentifs à l'information de nos concitoyens, nous le sommes aussi en matière financière, notamment en ces périodes difficiles pour les communes. Nous avons donc prescrit des économies. 18400 € d'économies ont été réalisées dans le secteur de la communication en 2016, c'est-à-dire une réduction de 30%, par rapport à 2014 (aujourd'hui cette réduction est de l'ordre de 50 % depuis 2010).

Ces réductions de dépenses se traduisent ainsi :

- Suppression de l'impression et de la distribution dans tous les foyers du guide des associations : 3700 € d'économie. Désormais ils sont téléchargeables sur le site de la ville
- Suppression de l'impression et de la distribution dans tous les foyers de la carte de vœux : 2800 € d'économie. Les vœux sont désormais intégrés au magazine et envoyés aux partenaires sous forme numérique
- Changement du mode de distribution des publications municipales : 4500 € d'économie
- Réduction de la périodicité du magazine municipal : 2400 € d'économie. Depuis 2016 il n'y a que 4 numéros, contre 5 auparavant.
- Suppression de l'agenda destiné au personnel : 2500 €
- Remplacement du repas des vœux au personnel par un apéritif dinatoire : 2500€ d'économie



Le paysage communal et supra communal a beaucoup changé depuis notre élection en mars 2014. Une grande partie des compétences communales a été transférée à la METRO au 1^{er} janvier 2015, comme le prévoyait la loi NOTRe.

Ainsi désormais, sont de compétence métropolitaine :

- Le ramassage des ordures ménagères
- Le développement économique des zones d'activités et leur voirie
- Le transport public et les déplacements
- L'environnement
- L'aménagement de l'espace habitat et cadre de vie
- L'urbanisme, permis de construire et d'aménager
- La voirie, les trottoirs, la tonte, le désherbage
- L'eau potable et l'assainissement

Il est évident qu'un transfert financier et de personnel de la part de la commune a accompagné ce transfert de compétences à la METRO. Cela veut dire que la commune reverse une partie des impôts des Vifois à la METRO afin qu'elle assure ces services à la place de la commune.

Un premier bilan de ces transferts montre :

Pour le quotidien

★ Une perte de proximité. Les habitants ont parfois du mal à intégrer ce transfert et préfèrent continuer à s'adresser à la mairie, qui les oriente bien souvent à la METRO en ce qui concerne ses compétences. en place, notamment au niveau de la voirie. Un changement d'habitude, à titre d'exemple, une tonte au printemps/été au lieu des deux à trois pratiquées auparavant par la commune. Une impression d'entretien aléatoire, de laisser-aller, émerge au fur et à mesure de l'avancée de la saison, aboutissant à la prise en charge de

la commune de tontes supplémen-

Quelques problèmes de mise

- ★ Une perte des moyens financiers de la commune en faveur de la METRO doublé d'un sentiment de transfert financier ne correspondant pas aux prestations effectuées, par la METRO
- ★ Un manque de communication de la METRO pour les petites opérations.

Pour les grands travaux

★ L'eau

taires.

La grave crise de contamination de l'eau subie par les Vifois en mars 2016 a marqué tout le monde, habitants, élus communaux, communautaires et État.

Si la réactivité des différents acteurs, METRO (gestionnaire du réseau d'eau), État (l'ARS, responsable de la santé publique) et la commune (dépendant des informations de ces deux organismes supra communaux) n'a pas été des plus vives au départ, on peut dire que rien n'a été négligé au cours et après la crise pour pallier ce problème.

- Une aide logistique immédiate de la METRO, notamment pour la fourniture d'eau
- Une proposition et un vote unanime de la construction d'un nouveau réseau d'eau, puisant son alimentation dans le DRAC.
- Une prise en charge totale des coûts de construction s'élevant à plusieurs millions d'euros
- Une rapidité d'exécution des travaux de construction du réseau d'eau, limitant les contraintes pour la ville

Autres grands travaux

D'autres travaux devraient être réalisés d'ici 2020 par la METRO. La voie d'Argenson, entre autres, en ce qui concerne la voirie, l'assainissement de la rue Champollion, etc.

En résumé, si le fonctionnement dans le quotidien n'est pas toujours parfait, on peut dire que la METRO pallie ce sentiment par le professionnalisme qu'elle met dans les grands travaux.

Vivre ensemble à Vif - Groupe d'opposition de gauche

Brigitte Périllié, Loïc Biot, Frédérique Chanal, Guy Guerraz vivreensemblevif@orange.fr www.vivreensemblevif.canalblog.com

De la démocratie à Vif... un art difficile ou incompris?

L'exercice de la démocratie interne reste inachevé à Vif. La participation de conseillers minoritaires ou d'opposition est vécu avec crainte voire empêchement. Alors, que cela doit être une richesse. Sûr que notre présence n'a pas été vécue de façon constructive!

Ce que nous constatons :

- une information interne minimum et tardive, telle qu'elle est délivrée à l'ensemble des Vifois-es ;
- une absence de débat en séance sur les décisions portées à délibération ;
- des commissions municipales cantonnées aux projets ficelés ;
- une absence de prospective sur les décisions prises ;
- une crainte manifeste à entendre les arguments formulés par les élus minoritaires...

Il en résulte pas mal d'erreurs de jugement d'une équipe sans doute sincère mais qui pêche par manque de partage...

Si l'attitude du maire avait été autre, le projet de médiathèque serait abouti car, ce qui a fait obstacle à sa réalisation avait été énoncé par nos soins dès le début. Si nous nous réjouissons que l'essence de notre projet initial de 2007 ait été reprise, nous constatons le temps perdu et peut-être les financements. Par ailleurs, la réserve foncière rue du Portail rouge n'aurait pas été entamée... La reconstitution des conditions requises à sa réalisation coûtera surement aux contribuables et ils attendront! Alors, qu'en sera-t-il ensuite de l'ancien prieuré de Vif? Sera-t-il finalement vendu au privé pour que l'on réalise après que sa localisation et son histoire sont stratégiques pour le développement touristique de Vif? Et les repas scolaires: quelle prise en compte du bio?

Pourtant, nous avons pu constater lors de ce mandat que nous partageons un certain nombre de vues en matière d'urbanisation : le projet « Sous le pré » aurait été semblable ; l'appréciation du PADD de la Métropole nous rassemble... Alors, pourquoi avoir peur des échanges internes et pourquoi ne pas nous saisir en amont au lieu de nous mettre sous les faits accomplis ?

Vif Plus Solidaire et Citoyenne

Marie Anne Parrot, Colette Roullet, Bernard Riondet vifplus@gmail.com 07 81 19 38 73

Offrons-nous le luxe d'un bilan impertinent puisque l'occasion nous est offerte de nous exprimer en 2000 caractères : Les plus de cette équipe majoritaire ? De la sérénité la plupart du temps, lors des réunions du conseil municipal, des CCAS et durant les commissions thématiques. Le moins ? Il s'agit d'une écoute polie, sans aller jusqu'au véritable débat démocratique puisque les délibérations sont juste soumises au vote et presque jamais modifiées en séances, donc sans tenir compte d'éventuels bons arguments. Une vraie réflexion pour établir des projets concertés à moyen ou long terme n'est pas à l'ordre du jour. Un fonctionnement de ce type, ouvert et inventif ne s'improvise pas, après tant d'années de gestion à court terme.

Les liens Métropole-Commune se sont un peu détendus au fil de ces 3 ans, même si les postures politiques perdurent et empêchent parfois de trouver des compromis favorables à Vif. Dommage, cette liste majoritaire n'était-elle pas sans étiquette à la base ?

La Métropole poursuit son chemin, notre groupe s'est exprimé en Conseil municipal sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du futur plan d'urbanisme et a participé récemment à des ateliers de réflexion (proposés par la Métro) sur le devenir des 49 communes à l'échéance de 2030 : les atouts et les enjeux du territoire et les moyens à mettre en œuvre. Puisque le Schéma de Cohérence Territoriale a abandonné l'idée d'une zone d'activité sud entre Varces et Vif, nous avons plaidé pour une zone d'excellence agricole, avec production saine d'aliments (zone de protection des eaux de Grenoble) et dans le prolongement, une filière de transformation des produits cultivés pourrait se monter. Les débouchés dans les marchés publics seraient nombreux (cantines scolaires, ehpad...)

Soutenir un tel projet à Vif génèrerait de l'emploi local ce qui est essentiel pour la vie d'un territoire qui ne veut pas se limiter à la fonction de réservoir foncier de l'agglomération. Mettre en valeur proprement ce territoire en respectant l'environnement qui est un bien commun profiterait à tous, Vifois et habitants de l'agglomération.

La notion de respect du bien commun n'est-il pas l'objectif premier de la fonction d'élu?





